

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 088/2018

OBJET : R.H. Modification de l'état du personnel :

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq mois de juillet à 19 heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juillet 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-
Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Sophie ESPOSITO / Martine
DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Marc LEROY/ Eddie DEGIOVANNI / Delphine BOLLARO/ Taoufik
FATFOUTA /

PROCURATIONS : Mélanie MORINI à Cathy DINI / Christine DECORDIER à Alexandra RUSSO/ Gracienne DODAIN à
Serge DIGANI/ Françoise DAMILANO à Romain BIANCHI/ Jean-Luc CAMBRA à Charles BEVACQUA /

ABSENT : Sonia CHAKROUNI / Guy GRANIER/ Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO / Régine RODRIGUEZ

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, il est
proposé d'organiser le temps de travail des agents de la ville de DRAP dans les conditions ci-dessous à compter
du 1er janvier 2017.

Vu l'avis des Commissions administratives paritaires du **26 et 27 juin 2018**,

Vu l'avis favorable du Comité Technique du **19 juillet 2018**,

Considérant la nécessité d'abroger la délibération N°057/2018 du 28 Mai 2018,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal, les ouvertures et fermetures suivantes :

Le Maire précise :

- Fermetures : 4

- Rédacteur principal 1ère classe
- Adjoint du patrimoine principal 2ème classe (2 postes)
- Adjoint technique principal 2ème classe (1 poste)

- Ouvertures : 4

- Attaché
- Adjoint administratif principal 2ème classe (2 postes)
- Adjoint technique principal 1ère classe (1 poste)

AR PREFECTURE

006-210600540-20180725-0882018-DE
Regu le 27/07/2018

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNE

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS		1	1
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		16	15
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	2
ATTACHE	A	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ER CL	B	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	5	5
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	3	3
FILIERE POLICE		1	1
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL	C	1	1
FILIERE TECHNIQUE		35	35
ADJOINT TECHNIQUE	C	9	9
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	6	6
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	3	3
AGENT DE MAITRISE	C	10	10
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	7	7
FILIERE SOCIALE		2	2
AGENT SPEC. PPAL 1ERE CL	C	2	2
FILIERE SPORTIVE		0	0
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1ERE CL	B	0	0
FILIERE CULTURELLE		1	1
AGENT DU PATRIMOINE	C	0	0
AGENT DU PATRIMOINE 1ERE CL	C	0	0
AGENT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C	1	1
FILIERE ANIMATION		1	1
ADJOINT D ANIMATION PPAL 2EME CL	C	1	1
		57	56

TABLEAU DES EMPLOIS REGIE DE L'EAU

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE			2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	C	2	2
FILIERE TECHNIQUE			5
ADJOINT TECHNIQUE	C	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	1	1
AGENT DE MAITRISE	C	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3	3
		7	7

TABLEAU DES C.D.D. - C.D.I. ET CONTRATS AIDES

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE		1	1
AGENTS NON TITULAIRES EN C.D.I.	A	1	1
AGENTS NON TITULAIRES EN C.D.D.	C	0	0
			1

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE		5	4
CONTRATS AIDES	C	5	4
FILIERE TECHNIQUE		2	2
CONTRATS AIDES	C	2	2
		7	6
		8	7

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 17 Votants : 22 Absents : 5 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 27/07/2018
et publication en mairie le : 27/07/2018